

Communiqué de presse

Le dossier de soins devient réalité auprès de la fondation Stëftung Hëllef Doheem Les premiers clients pris en charge dès le 1er octobre

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2012. Suivant le timing exact du projet, l'introduction du dossier de soins électronique fait son entrée à la Stëftung Hëllef Doheem ce 1^{er} octobre. Pour rappel, le contrat avait été signé le 7 novembre 2011 en présence des partenaires du projet ainsi que du ministre Mars di Bartolomeo. Les centres d'aide et de soins de Bertrange et Bettembourg seront les premiers à introduire le dossier de soins avant qu'il soit introduit au sein de tous les centres d'aide et de soins de la fondation.

Qu'il s'agit d'un grand pas en avant illustrent déjà les explications de Mme Pierrette Biver, directeur de soins : « Quand on parle du dossier de soins électronique, il s'agit d'une représentation électronique complète de tout le processus de soins dans le domaine de l'aide et soins à domicile au Luxembourg. Il permet d'établir et d'assurer un plan de soins personnalisé, basé sur les normes actuelles des standards de soins scientifiques.

Suivant Mme Biver : « Les données du client sont ainsi accessibles à tout moment, au domicile du client ou au centre d'aide et de soins. Les données saisies par les équipes de soins seront stockées dans le dispositif mobile avant d'être transférées automatiquement vers le dossier de soins électronique via un canal de communication protégé par le réseau mobile de P&T LuxGsm dans une base de données centrale. »

Bien que la représentation électronique du processus d'aide et de soins constitue l'élément central du dossier de soins, un processus de liaison entre les soins infirmiers et les modalités de facturation de la Caisse Nationale de Santé au Luxembourg a été également développé". « Ceci est une vraie nouveauté au Luxembourg », a déclaré Mme Biver.

Dans le cadre du développement et de l'assurance de qualité, d'autres avantages se présentent, dont l'application d'un langage uniforme de soins, la création obligatoire d'un plan de soins selon les derniers résultats scientifiques ainsi qu'un aperçu de la situation de la prise en charge holistique.

L'introduction du dossier de soins électronique suit la vision de la fondation, tout en assurant une qualité de services d'aide et de soins à ses clients selon le leitmotiv « Mënschlech a kompetent ».

Pour des interviews, Mme Biver ainsi que les partenaires d'ILOGS et RECOM se tiennent à votre disposition au centre d'aide et de soins Bertrange à partir de 14h00.

Veillez adresser toute demande directement à nathalie.schmit@shd.lu ou par 40 20 6604.